

## ASSOMPTION 2014

Rappelons l'élément central du vœu de Louis XIII qui fit de l'Assomption la fête patronale de la France : « Nous déclarons que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre Royaume, nous lui consacrons particulièrement notre Personne, notre État, notre Couronne, et nos Sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce Royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire ». Le Roi, avec un sûr instinct spirituel, attribuait à Dieu seul l'heureuse fin des maux qui affligeaient la France et c'est à lui seul qu'il faisait monter l'action de grâce. Mais avec cette sûreté de jugement toute catholique, il n'entendait pas passer sous silence les médiations, et en particulier celle de la Vierge Marie : « C'est chose bien raisonnable, disait-il, qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâce ». Le recours à l'intercession des saints et le culte qui leur est rendu ne vient jamais diminuer la gloire de Dieu mais bien plutôt la faire resplendir davantage, puisqu'elle est participée dans l'être de ceux qui se sont efforcés, en suivant les exemples du Christ, de ne plus faire qu'un avec lui et ainsi de coïncider avec la volonté de Dieu. Le Roi poursuivait en décrétant l'érection d'un nouvel autel à Notre-Dame de Paris, celui que nous voyons encore aujourd'hui.

Une fête dont il ne faudrait pas méconnaître la profonde portée théologique. Dans la bulle *Munificentissimus Deus*, prenant acte de l'étroite association de Marie à l'œuvre rédemptrice, affirmée et illustrée depuis le 2<sup>e</sup> siècle par les Pères de l'Eglise, le pape Pie XII définissait le 1<sup>er</sup> novembre 1950 le dogme de l'Assomption en ces termes : « Nous affirmons, nous déclarons et nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours Vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la gloire céleste ». Il convenait que la nouvelle Eve qui avait été associée à la passion du nouvel Adam fût aussi associée à son exaltation. Marie est ainsi la première à entrer, avec son corps glorifié, dans le royaume de grâce de son Fils, où elle précède tous les élus. Marie anticipe ainsi en sa personne, récapitulatrice en tant que Mère, la victoire future de tout le corps de l'Eglise, encore en chemin sur cette route « où elle avance dans son pèlerinage à travers les persécutions du monde et les consolations de Dieu », selon la belle expression de S. Augustin reprise par la constitution *Lumen gentium* du dernier Concile, Eglise encore inachevée au purgatoire où ses membres se préparent à la vision béatifique en expiant leur participation aux œuvres de mort du péché.

Marie, parvenue au terme de ce pèlerinage, intercède pour tous ses frères encore en butte à l'hostilité du démon, elle soutient ses enfants encore soumis au pouvoir de la mort. Ainsi que le disait S. Jean-Paul II dans l'encyclique *Redemptoris Mater* (25), « c'est justement dans ce cheminement, ce pèlerinage ecclésial à travers l'espace et le temps, et plus encore à travers l'histoire des âmes, que Marie est présente, comme celle qui est *heureuse parce qu'elle a cru*, comme celle qui avançait dans le pèlerinage de la foi, participant comme aucune autre créature au mystère du Christ ». Elle assiste les siens principalement en soutenant leur foi. Comme le rappelle en effet Elisabeth dans l'évangile de cette fête, *heureuse celle qui a cru en l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur* (Lc 1, 45). Marie, *comblée de grâce* dès l'origine n'en a pas moins progressé dans la foi, affirmait S. Jean-Paul II, dans un pèlerinage marqué par des ombres dont celle, terrifiante, de la Croix, un pèlerinage qui, pour S. Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous la rendait d'autant plus proche et secourable que nous aussi nous sommes affrontés à ce même clair-obscur de la foi. Sa victoire sur la mort, conséquence de son union au Christ, est la cause de notre espérance. Celle qui n'a jamais désespéré de la Providence même lorsqu'elle recevait sur ses genoux le corps inanimé de son Fils nous est donnée comme modèle. Modèle d'espérance dans l'adversité la plus amère, elle resplendit au ciel comme icône du Christ triomphateur du démon et vainqueur de la mort.

Louis XIII, en consacrant son royaume à celle qui n'a été que *oui* à la volonté de Dieu,

ratifiait l'antique alliance de la France avec la Sagesse éternelle, alliance qui est au fondement de la vocation de notre pays et qui seule peut en assurer la pérennité. En 1937, le futur Pie XII, s'en revenant de Lisieux où il venait de consacrer la basilique dédiée à S. Thérèse, elle aussi patronne de la France, et pressentant le drame à venir, en cette même cathédrale de Paris où veillait la *pietà* de Louis XIII, s'adressait à nos pères avec ces paroles inspirées et exigeantes à la fois, toujours actuelles alors que l'ennemi lui ne cesse de se faire plus sournois et plus puissant : « Nous sommes à une heure de crise. À la vue d'un monde qui tourne le dos à la croix, à la vraie croix du Dieu crucifié et rédempteur, d'un monde qui délaisse les sources d'eau vive pour la fange des citernes contaminées ; à la vue d'adversaires, dont la force et l'orgueilleux défi ne le cèdent en rien au Goliath de la Bible, les pusillanimes peuvent gémir d'avance sur leur inévitable défaite ; mais les vaillants, eux, saluent dans la lutte l'aurore de la victoire ; ils savent très bien leur faiblesse, mais ils savent aussi que le Dieu fort et puissant ». Oui, l'antique Dragon ne cesse et ne cessera de faire la guerre à la progéniture de la Femme de l'Apocalypse. C'est vers elle que celui qui allait proclamer le dogme de l'Assomption se tournait au terme de son sermon. Je lui laisse le mot de la fin, en pensant à l'appel que notre archevêque nous a adressé il y a 2 ans, à la veille d'une série de lois qui défont encore un peu plus la civilisation chrétienne et l'ordre naturel voulu par Dieu :

« *Regina pacis !* En ces jours où l'horizon est tout chargé de nuages qui assombrissent les cœurs les plus trempés et les plus confiants, soyez vraiment au milieu de ce peuple qui est vôtre la Reine de la Paix ; écrasez de votre pied virginal le démon de la haine et de la discorde ; faites comprendre au monde, où tant d'âmes droites s'évertuent à édifier le temple de la paix, le secret qui seul assurera le succès de leurs efforts : établir au centre de ce temple le trône royal de votre divin Fils et rendre hommage à sa loi sainte, en laquelle la justice et l'amour s'embrassent (Ps 74, 11). Et que par vous la France, fidèle à sa vocation, soutenue dans son action par la puissance de la prière, par la concorde dans la charité, par une ferme et indéfectible vigilance, exalte dans le monde le triomphe et le règne du Christ Prince de la paix, Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Amen ! »